

EXTRAIT
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 19 juin 2017

Sous la présidence de : Monsieur Bernard FISCHER

- Etaient : Monsieur Bernard FISCHER, président de séance
- présents :
- Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents
- Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Monsieur Sébastien ZAEGEL
- Procuration(s) : Monsieur Mathieu CAHN ayant donné pouvoir à Madame Suzanne KEMPF, Madame Chantal JEANPERT ayant donné pouvoir à Monsieur Bernard FISCHER, Docteur Yves LE TALLEC ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Madame Françoise BEY, Madame Françoise PFERSDORFF ayant donné pouvoir à Monsieur Olivier BITZ, Madame Christiane WOLFHUGEL ayant donné pouvoir à Monsieur Etienne WOLF
- Excusé(s) : Madame Françoise BUFFET, Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Martine JUNG
- Absent(s) :
- Rapporteur : Monsieur Bernard FISCHER

N° CD/2017/039 - 010 - Gestion Financière
Proposition d'approbation du compte
administratif et compte de gestion 2016

Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental :

- 1/ Pour le budget principal, constate que l'excédent global de clôture de la gestion 2016 est de 53 711 220,27 € :
- dont le solde d'exécution de la section d'investissement est déficitaire de 47 369 071,21 €,
 - dont le résultat cumulé excédentaire de la section de fonctionnement s'élève à 101 080 291,48 €.

Le Conseil Départemental :

- arrête le compte de gestion,
- décide de reporter le solde d'exécution déficitaire de la section d'investissement d'un montant de 47 369 071,21 € en dépense au compte 001 "Solde d'exécution de la section d'investissement" ;
- décide d'affecter le résultat cumulé excédentaire de la section de fonctionnement de 101 080 291,48 € à hauteur de 47 369 071,21 € à la couverture du déficit de la section d'investissement au compte 1068 "Excédents de fonctionnement capitalisés" et de reporter le solde à hauteur de 53 711 220,27 € au compte 002 "Excédent de fonctionnement reporté".

- 2/ Pour le budget annexe du Parc départemental d'entretien des cours d'eau, le Conseil Départemental constate que l'excédent global de clôture de la gestion 2016 est de 1 316 552,73 € :
- dont le solde d'exécution de la section d'investissement est excédentaire de 231 530,63 € ;
 - dont le résultat excédentaire de la section de fonctionnement s'élève à 1 085 022,10 €.

Le Conseil Départemental :

- arrête le compte de gestion,
- décide de reporter le solde d'exécution de la section d'investissement d'un montant de 231 530,63 € au compte 001 "Solde d'exécution de la section d'investissement reporté" ;
- décide de reporter le résultat de la section de fonctionnement d'un montant de 1 085 022,10 € au compte 002 "Résultat d'exploitation reporté".

3/ Pour le budget annexe du Foyer de l'enfance, le Conseil Départemental constate que l'exercice 2016 se clôture avec un excédent global de 101 214,47 € :

- dont un excédent de 171 057,07 € pour l'investissement (avec le report des exercices antérieurs de 536 292,85 €, le solde excédentaire en investissement à reporter s'élève à 707 349,92 €) ;
- dont un déficit de fonctionnement de 69 842,60 €.

Le Conseil Départemental :

- arrête le compte de gestion,
- décide que le montant total à affecter en 2017 au titre des résultats 2016 est de 173 768,03 €, correspondant au solde du résultat déficitaire comptable 2016 de 69 842,60 € et de l'intégration des reports à nouveau au titre de 2016 conformément aux délibérations antérieures, soit le montant excédentaire au titre des résultats à affecter pour 2014 au compte 110 de 243 610,63 € ;
- décide que l'excédent de 173 768,03 € au titre des résultats 2016, est affecté en totalité à la réduction des charges d'exploitation 2018 repris lors de l'affectation 2019 des résultats 2018, compte 110.0 millésime 2016.

4/ Pour le budget annexe du Laboratoire départemental d'analyses, le Conseil Départemental constate que l'excédent global de clôture de gestion 2016 est de 19 692,09 € :

- dont le solde d'exécution de la section d'investissement est excédentaire de 16 093,21 € ;
- dont le résultat excédentaire de la section de fonctionnement s'élève à 3 598,88 €.

Le Conseil Départemental :

- arrête le compte de gestion,
- décide de reporter le solde d'exécution excédentaire de la section d'investissement d'un montant de 16 093,21 € en recette au compte 001 "Solde d'exécution de la section d'investissement reporté" ;
- décide de reporter le résultat excédentaire de la section de fonctionnement d'un montant de 3 598,88 € en recette au compte 002 "Résultat de fonctionnement reporté".

5/ Pour le budget annexe du Vaisseau, le Conseil Départemental constate que le résultat global de clôture de la gestion 2016 est excédentaire de 31 597,48 € :

- dont le solde d'exécution de la section d'investissement est déficitaire de 2 082,38 €,
- dont le résultat excédentaire de la section de fonctionnement s'élève à 33 679,86 €.

Le Conseil Départemental :

- arrête le compte de gestion ;
- décide de reporter le solde d'exécution déficitaire de la section d'investissement d'un montant de 2 082,38 € en dépense au compte 001 "Solde d'exécution de la section d'investissement reporté" ;
- décide d'affecter le résultat cumulé excédentaire de la section de fonctionnement de 33 679,86 € à hauteur de 2 082,38 € à la couverture du déficit de la section d'investissement au compte 1068 "Excédents de fonctionnement capitalisés" et de reporter le solde à hauteur de 31 597,48 € en recette au compte 002 "Résultat de fonctionnement reporté".

6/ Pour le budget annexe du Parc Véhicules et Bacs Rhénans, le Conseil Départemental constate que l'excédent global de clôture de la gestion 2016 est de 2 221 003,41 € :

- dont le solde d'exécution de la section d'investissement est excédentaire de 1 400 136,61 € ;
- dont le résultat excédentaire de la section de fonctionnement s'élève à 820 866,80 €.

Le Conseil Départemental :

- arrête le compte de gestion ;
- décide de reporter le solde d'exécution excédentaire de la section d'investissement d'un montant de 1 400 136,61 € en recette au compte 001 "Solde d'exécution de la section d'investissement" ;
- décide de reporter le résultat excédentaire de la section de fonctionnement d'un montant de 820 866,80 € en recette au compte 002 "Excédent de fonctionnement reporté".

7/ Pour le budget annexe de la Régie des Transports, le Conseil Départemental constate que l'excédent global de clôture de la gestion 2016 est de 2 099 159,01 €.

Le bilan d'activités 2016 ayant fait l'objet d'un avis du conseil d'exploitation, conformément à l'article L1413-1 du CGCT, en date du 4 mai 2017 et d'un avis de la commission consultative des services publics départementaux, conformément à l'article 1611-4 du CGCT, en date du 22 mai 2017, le Conseil Départemental :

- arrête le compte de gestion ;
- décide de reporter le résultat excédentaire de la section de fonctionnement d'un montant de 2 099 159,01 € en recette au compte 002 "Excédent de fonctionnement reporté", puis d'en reverser l'intégralité au budget principal conformément à la délibération n° CD/2016/198 du 8 décembre 2016 (cf. nature 672 du budget annexe, nature 75861 du budget principal).

8/ Conformément à l'article L.3213-2 du C.G.C.T. le Conseil Départemental approuve le bilan des acquisitions et cessions réalisées en 2016 selon les annexes jointes :

- Bilan des acquisitions immobilières opérées dans le Bas-Rhin en 2016 pour un montant de 349 578,87 € ;
- Bilan des cessions immobilières pour l'exercice 2016 pour un montant de 1 540 559,57 €.

Non participation au vote : Monsieur Frédéric BIERRY

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20170619-lmc1110560-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 22/06/17